

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2015



GARAGOUCDES

HAUTE GARONNE

Chères Caragoudaises, chers Caragoudais,

L'année 2014 fut marquée par les élections municipales et le renouvellement des instances intercommunales. La confiance qui nous a été témoignée nous engage pleinement. Vos élus participent activement aux structures dans lesquelles notre commune est engagée. Les compétences sont diverses : écoles, routes, crèches, eau potable, ordures ménagères, électricité, pour n'en citer que quelques-unes.

2014 fut également la première année de vie de notre communauté de communes Cœur Lauragais évoluant dans son nouveau périmètre. Les 27 communes qui la composent, différentes à bien des égards, sont réunies dans un bassin de vie cohérent, conduisant à des ambitions et des réalisations communes. En tant que maire et conseiller communautaire, je m'attache à ne pas dissocier les intérêts de notre commune et ceux de l'intercommunalité, la mutualisation des moyens et la solidarité devant rester notre fil conducteur.

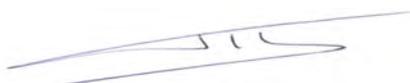
En ce début d'année 2015, la situation générale et le questionnement sur l'avenir nous invitent à la prudence dans le fonctionnement de la commune. La baisse des dotations de l'état impliquera des difficultés à répondre à toutes les exigences. La préservation de la qualité de vie à Caragoudes sera conditionnée par une gestion responsable et raisonnable.

La nouvelle mairie a été mise en service. Nous disposons ainsi de bâtiments communaux neufs ou rénovés, respectant les normes et le confort d'aujourd'hui. La gestion administrative s'en trouve améliorée, les associations ayant plus d'espace pour leurs activités.

Les responsables du foyer rural ont récemment ouvert au public une bibliothèque. C'est une initiative intéressante sur le plan culturel, c'est aussi la création d'un espace de vie collective pour notre village. Je ne peux que vous encourager à l'utiliser, elle vaut le détour.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne année 2015.

Jean-Louis Cancian



Maire de Caragoudes

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2014

Vendredi 17 janvier

Les membres de la commission travaux informent le conseil de l'avancement de la construction de la nouvelle mairie. Au cours du chantier, des difficultés sont apparues. Pour y remédier, il est décidé de programmer rapidement une rencontre entre M. Gachet, architecte, et l'ensemble des élus.

Le conseil veille à la préparation de la cérémonie des vœux à la population qui aura lieu le dimanche 26 janvier 2014.

Le bulletin municipal 2014 vient d'être édité. Comme de coutume, un exemplaire sera distribué à toutes les familles de la commune.

Vendredi 11 février

La construction de la nouvelle mairie et la rénovation de la salle des fêtes sont maintenant bien avancées. La cour d'entrée fera l'objet d'une réfection complète avec une surface en enrobé et la création d'un espace végétalisé.

Les élections municipales des 23 et 30 mars 2014 seront organisées dans la mairie actuelle.

Dimanche 23 mars

Élections municipales.

Vendredi 28 mars

Installation du nouveau conseil municipal.

Élections du maire, des adjoints et des délégués.

Vendredi 24 avril

Le conseil approuve à l'unanimité le compte administratif 2013.

Le compte de gestion 2013, établi par le receveur municipal, est approuvé à l'unanimité.

Au vu des résultats de l'exercice 2013, considérant les projets prévus pour 2014, le conseil décide de ne pas modifier les taux d'imposition qui sont fixés comme suit :

- taxe d'habitation : 9,57
- taxe foncier bâti : 9,96
- taxe foncier non bâti : 61,97

Les indemnités mensuelles allouées aux élus sont fixées comme suit :

	taux	montants bruts	montants nets
maire	17,00	646,23 €	578,12 €
première adjointe	4,45	169,01 €	151,33 €
deuxième adjoint	2,90	110,24 €	98,62 €

Le budget 2014 est adopté à l'unanimité.

budget 2014	recettes	dépenses
fonctionnement	207 090 €	207 090 €
investissement	374 191 €	374 191 €

Au premier janvier 2014, notre communauté de communes a accueilli 5 nouvelles communes. Cœur Lauragais, désormais composée de 27 communes, a procédé récemment à l'installation du nouveau conseil communautaire, suite aux élections municipales de mars dernier. Afin d'évaluer les charges transférées, se réunira prochainement une commission composée d'un délégué par commune. M. Jean-Louis Cancian est désigné afin de représenter Caragoudes au sein de cette instance.

Lors de la réunion de réception des travaux de construction de la nouvelle mairie, a été constaté l'achèvement des opérations. Quelques réserves ont été consignées. Elles seront levées suite aux finitions ou aux modifications demandées aux entreprises concernées.

La commission de sécurité contrôlant les établissements recevant du public a procédé récemment à l'inspection des locaux de la mairie et de la salle des fêtes, donnant un avis favorable à leur ouverture et à leur utilisation.

Prochainement, il sera procédé au déménagement du secrétariat de mairie et du mobilier municipal dans les nouveaux locaux.

Les élections européennes du 25 mai 2014 seront organisées dans la nouvelle mairie.

Vendredi 13 juin

La commune de Caragoudes sera l'objet d'un recensement de la population en début d'année 2015. Le conseil décide la création d'un poste d'agent recenseur agissant sous l'autorité de l'INSEE. Mme Valérie Claret est désignée à ce poste.

Le chantier de la nouvelle mairie est maintenant terminé. Néanmoins certaines réserves, notées au cours de la réception des travaux, n'ont pas encore été levées. Les derniers paiements ne seront effectués qu'après la levée des réserves.

Le montant définitif du chantier étant maintenant connu, M. le Maire propose l'adoption de la décision modificative n°1 : transfert de 28 000 € de la section de fonctionnement (article 61522) à la section d'investissement (article 2313). Cette modification budgétaire est adoptée à l'unanimité.

Le conseil prend connaissance des souhaits exprimés d'un éclairage public sur la route départementale n°54 (traversée de Falgayrac). Une enquête sera diligentée auprès des familles de ce hameau pour connaître leur avis sur cette éventuelle extension de notre réseau d'éclairage public.

La période récente a vu l'installation et les premières réunions des différentes structures intercommunales. Les délégués, représentant notre commune dans ces instances, informent le conseil de la mise en place des nouveaux exécutifs élus à la tête des divers syndicats et des premières décisions prises.

Un groupe de bénévoles a procédé à la remise en état de plusieurs meubles de la mairie. Le conseil, unanime, remercie et félicite, chaleureusement, pour la qualité de leur intervention Mmes Edith Genssler, Brigitte Cans, Marie-Thérèse Amans, Odette Marty.

L'opération « bouchage de nids de poule », programmée dans le cadre des actions de Cœur Lauragais, s'est déroulée dernièrement sur notre commune. Deux tonnes d'enrobé ont été mises en place par M. Didier Amans, intervenant avec son tractopelle personnel, et MM. Yvon Puybusque, Jean-Louis Cancian et Michel Cancian.

Sur proposition de M. le Maire, le conseil décide de marquer le début du mandat 2014-2020 ainsi que la mise en service de la nouvelle mairie par un moment festif. La population sera conviée à une grillade le dimanche 6 juillet 2014.

Vendredi 20 juin

Élections des délégués sénatoriaux :

titulaire : M. Jean-Louis Cancian.

suppléants : Mme Anne Laurent, M. Didier Amans, M. Marcel Marchant.

Vendredi 19 septembre

Le conseil prend les six délibérations suivantes :

- afin de compléter le réseau de chemins de randonnée et pérenniser la liaison avec la commune de Mourvilles-Basses, est demandée l'inscription du chemin rural n°5 au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée de la Haute-Garonne. (unanimité)
- afin d'officialiser la servitude supportée par Mme Anne Laurent, propriétaire de la parcelle voisine du bâtiment mairie « salle des fêtes » sur laquelle passe la conduite des eaux pluviales et des eaux usées épurées issues des locaux communaux, un acte notarié sera dressé pour la somme de 832,60 € à la charge de la commune. (unanimité, Mme Anne Laurent ne participant pas à cette délibération)
- le conseil approuve la création d'un emploi d'adjoint technique de 2ème classe à temps non complet d'une durée de 2 heures par semaine pour effectuer l'entretien des locaux de la mairie. (unanimité)
- répondant à un souhait exprimé par les associations d'anciens combattants, pour montrer l'attachement à l'histoire, le conseil approuve la création d'un espace souvenir sur la parcelle supportant le monument aux morts. Cet espace sera signalé par la pose d'une plaque rappelant la fin de la 1ère guerre mondiale, de la 2ème guerre mondiale et le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. (unanimité)
- pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État, le conseil vote une motion de soutien à l'action de l'association des maires de France. (6 pour, 4 abstentions)
- le conseil affirme son soutien au conseil général de la Haute-Garonne et à son maintien dans l'organisation territoriale. (4 pour, 1 contre, 5 abstentions)

Au vu des résultats de l'enquête faite auprès des familles du hameau de Falgayrac, le conseil décide de ne pas procéder à la mise en place d'un éclairage public desservant ces habitations.

Mme Edith Genssler, présidente du foyer rural, informe le conseil des préparatifs liés à la bibliothèque de Caragoudes. L'ouverture aura lieu prochainement. L'association a dû procéder à plusieurs investissements, ses membres ayant assuré de multiples tâches.

Le conseil prend la décision de principe de conforter par une aide la mise en place et le fonctionnement de la bibliothèque. Les modalités seront définies lors de l'étude du budget 2015.

Suite à l'augmentation du nombre d'élèves fréquentant l'école intercommunale de Tarabel, le syndicat SIVUSEM qui regroupe les 6 communes membres (Caragoudes, Mauréville, Mourvilles-Basses, Ségreville, Tarabel, Toutens) a décidé l'extension de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

M. Jean-Jacques Claret présente les enjeux, l'avant-projet, l'échéancier ainsi que le financement de cette opération. Comme toute opération d'investissement, ces travaux, qui devraient se dérouler en 2015, seront pris en charge par les communes membres au prorata du nombre d'habitants.

Suite à l'apparition de traces d'humidité et de moisissures dans les parties archives de la nouvelle mairie, des travaux complémentaires sont nécessaires pour assurer une meilleure ventilation de ces locaux. M. le Maire a prévenu M. Gachet, architecte, pour une remédiation rapide.

M. le Maire informe le conseil des difficultés récurrentes rencontrées avec les services d'ORANGE pour la mise en place de la nouvelle ligne télécom.

Afin de compléter l'équipement du secrétariat de mairie, il sera procédé à l'achat de chaises.

Comme prévu, dans le cadre des travaux bénévoles, a été réalisé l'agrandissement du boulodrome municipal. Le conseil municipal remercie les intervenants qui ont œuvré lors de cette opération : M. Didier Amans (intervention avec tractopelle personnel), M. Jean-Jacques Claret, M. Alain Marquier.

M. Bernard Cavalli a vérifié l'état du matériel de sonorisation. Certaines parties, dont l'achat remonte à 1984, sont défectueuses. Le conseil charge M. Bernard Cavalli d'étudier les possibilités d'amélioration de notre système.

M. le Maire remercie tous les élus pour leur présence et leur aide dans l'organisation de la grillade du 6 juillet dernier destinée à marquer le début du mandat municipal ainsi que la fin des travaux de construction de la nouvelle mairie. Cette manifestation s'est déroulée à la satisfaction de nombreux administrés présents.

La fête locale a eu lieu début septembre. Après un rapide historique du comité des fêtes, qui est chargé chaque année de l'organisation de nos festivités, M. le Maire souhaite qu'à l'avenir une meilleure communication soit établie entre le comité des fêtes et les élus.

Vendredi 21 novembre

M. le Maire rappelle que par arrêté préfectoral en date du 21 Mars 2013, le périmètre de la communauté de communes Cœur Lauragais est étendu aux communes de Caraman, Lanta, Sainte Foy d'Aigrefeuille, Saint Pierre de Lages et Vallesvilles à compter du 1^{er} Janvier 2014. Le conseil approuve le rapport établi le 29 Octobre 2014 par la commission locale d'évaluation des charges transférées qui fixe le montant des attributions de compensation des communes :

- Cœur Lauragais reverse à Caraman une attribution de compensation égale à 359 182 € en 2014, à 271 958 € en 2015, à 272 371 € en 2016, à 272 783 € en 2017, à 273 196 € en 2018, à 273 608 € en 2019, à 274 021 € en 2020, à 274 433 € en 2021, à 274 846 € en 2022, à 275 258 € en 2023, à 275 671 € en 2024, à 276 083 € en 2025 et à 288 841 € à partir de 2026.

- Cœur Lauragais reverse à Lanta une attribution de compensation égale à 95 418 € en 2014 puis Lanta reversera à Cœur Lauragais une attribution de compensation égale à 68 200 € en 2015 et à 52 114 € à partir de 2016.
- Cœur Lauragais reverse à Sainte Foy d'Aigrefeuille une attribution de compensation égale à 223 050 € en 2014 et à 6 043 € à partir de 2015.
- Cœur Lauragais reverse à Saint Pierre de Lages une attribution de compensation égale à 60 162 € en 2014 puis Saint Pierre de Lages reversera à Cœur Lauragais une attribution de compensation égale à 12 493 € en 2015, à 12 264 € en 2016, à 11 606€ en 2017, à 11 466 € en 2018, à 9 018 € à partir de 2019.
- Cœur Lauragais reverse à Vallesvilles une attribution de compensation égale à 47 998 € en 2014 et à 637 € à partir de 2015.

Ces versements prennent effet au 1^{er} Janvier 2014.

Par délibération, le conseil décide de ne pas demander de pénalité de retard aux entreprises ayant réalisé l'opération « mairie salle des fêtes », le déroulement des travaux ayant été perturbé soit par des erreurs de conception soit pour d'autres raisons (intempéries en particulier) non imputables aux opérateurs.

La commune sera l'objet d'un recensement général de la population en début d'année 2015. Par délibération, le conseil fixe la rémunération de l'agent recenseur à 514 €.

Le conseil syndical du SIVUSEM (écoles) va prochainement lancer l'extension du groupe scolaire de Tarabel. M. Jean-Jacques Claret et Mme Edith Genssler exposent les grandes lignes du projet qui est chiffré actuellement à 300 000 € HT environ. Par ailleurs, ils présentent les activités proposées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

M. Marcel Marchant fait le compte rendu de la réunion proposée par le syndicat départemental de l'électricité et présente un bilan communal des travaux et branchements. Tout est réalisé sauf le retrait d'anciens pylônes, désormais inutiles après les déplacements de lignes effectués en 2013.

M. Yvon Puybusque, délégué au SIPOM (ordures ménagères), signale la disparition, à partir de 2015, des tournées systématiques de ramassage des encombrants ferreux. La mise en service de la déchèterie de Caraman en 2005 ayant diminué fortement les volumes ramassés, l'organisation future proposera un service à la carte pour dépanner les administrés qui en feront la demande. Cela permettra une économie en moyens financiers et en énergie.

M. Didier Amans fait le compte rendu du dernier conseil syndical du SIEMN (eau potable).

Le conseil prend connaissance des décisions du dernier conseil de communauté de Cœur Lauragais : recrutement de personnel, projets de nouvelles crèches sur les communes de Sainte Foy d'Aigrefeuille et Caraman.

Mme Edith Genssler annonce la prochaine ouverture au public de la bibliothèque.

Les vœux au personnel de la communauté de communes Cœur Lauragais auront lieu cette année dans la salle des fêtes de Caragoudes.

Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015.

ETAT CIVIL 2014

Naissances

Marshall Lily-Rose	12 mars
Rochas Maya	21 mars

Mariage

néant

Décès

Béchade veuve Louis Geneviève	12 janvier
Marty François	14 septembre
Beyssière veuve Cesses Marie-Jeanne	17 novembre
Impérial veuve Payrastre Irène	30 décembre

LES NOUVEAUX CARAGOUDAIS

Famille Barbe	Le village
Famille Prando	La Gonne
Famille Croenne	Falgayrac
Famille Davaille	Bordeneuve
Famille Lourmand	En Poussac

INFORMATIONS PRATIQUES

Secrétariat de mairie :

Les jours et heures d'ouverture de la mairie sont les suivants :

- le mardi : permanence de 15 heures à 19 heures,
- le vendredi : permanence de 9 heures à 12 heures,
(hormis les jours fériés).

Tél. : 05.61.83.79.06 Courriel : mairiecaragoudes@orange.fr

Prêt de la salle des fêtes :

La salle des fêtes peut être louée à toute personne de la commune qui en fait la demande.

Les conditions sont les suivantes :

- déposer sa demande en mairie au moins trois mois avant la date retenue,
- fournir une attestation d'assurance responsabilité civile afin de couvrir les dommages éventuels,
- verser une caution de 305 € dans tous les cas,
- signer une convention d'utilisation rappelant les conditions du prêt,
- les frais de fonctionnement demandés sont définis dans le tableau ci-dessous :

ETE 1/05 au 31/10	40 €
HIVER 1/11 au 30/04	60 €

Recensement dans le cadre de la Défense Nationale :

Tous **les français atteignant l'âge de seize ans** doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Aux termes d'un décret du 29 mars 2002, (paru au Journal Officiel du 3 avril 2002), ils disposent d'un **délai de trois mois**, à compter de leur date d'anniversaire, pour accomplir cette démarche, **indispensable pour établir un dossier de candidature à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

Ramassage des ordures ménagères :

- La collecte des ordures ménagères a lieu le LUNDI MATIN. Déposez vos ordures le dimanche soir, de préférence.
- Quand un lundi est un jour férié, la tournée de remplacement a lieu le mardi matin. Dans ce cas seulement, nous vous conseillons de sortir vos ordures le lundi soir.
- Des bacs de collecte sélective sont mis à votre disposition sur la place du village :
 - les emballages ménagers recyclables,
 - le verre,
 - le papier,
 - le textile propre dans une poche ainsi que les chaussures (usagés ou pas).

Ramassage des objets encombrants ferreux :

A la place d'un calendrier préétabli qui fixait les dates de passages sur chaque commune tout au long de l'année, le syndicat intercommunal pour les ordures ménagères (SIPOM) se propose de recevoir directement les appels des usagers demandeurs de ce service et de programmer les tournées de collecte en couvrant de plus larges zones de son territoire.

Il est demandé aux usagers d'utiliser ce service pour les seuls encombrants ferreux (il faut que l'objet soit à la fois ferreux et encombrant).

Cette prestation de collecte est financée par le budget général du SIPOM et donc gratuite.

Déchèterie :

La commune de Caragoudes faisant partie du SIPOM, vous pouvez vous débarrasser de vos objets encombrants en les apportant à la déchèterie de Caraman.

Tél. : 05.61.81.43.79

Jours et heures d'ouverture (sauf jours fériés) :

mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi,
de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

NUMÉROS ET LIENS UTILES

① Urgences 112 (téléphone mobile)

SAMU → 15

GENDARMERIE → 17

POMPIERS → 18

② Communauté de communes CŒUR LAURAGAIS

7 avenue du 8 mai - 31460 Caraman

- Tél 05 62 18 42 80

- Fax 05 61 80 87 96

www.coeur-lauragais.fr

③ Ecoles du SIVUSEM (Tarabel)

- école maternelle : Tél. 05 61 83 28 88

- école élémentaire : Tél. 05 61 83 16 70

④ Eau potable SIEMN (syndicat des eaux de la Montagne Noire)

Zone d'activité de Lourman - 31460 Mauréville

- Tél. 05 62 18 62 62

- Fax 05 62 18 62 63

- www.i-emn.fr

⑤ Ordures ménagères SIPOM (syndicat pour les ordures ménagères)

Chemin de la Pomme - 31250 Revel

- Tél. 05 62 71 22 83

- www.sipom.fr

- www.trifyl.fr

⑥ Trésor Public

23, cours Alsace Lorraine - 31460 Caraman

Tél. 05 61 83 10 64

⑦ Collège enseignement secondaire

Avenue de Revel - 31460 Caraman

Tél. 05 62 18 82 50

⑧ Gendarmerie Nationale

Route Villefranche - 31460 Caraman

Tél. 05 62 18 70 10

⑨ Centre de secours (pompiers)

Boulevard Galliéni - 31460 Caraman

Tél. 05 61 83 18 98

⑩ EDF Accueil

- ERDF Dépannage urgence 24h/24 7j/7

Tél. 0972 675 031

- ERDF Accueil raccordement Electricité

Tél. 0810 203 835

Site officiel de l'administration française : www.service-public.fr



OPÉRATION TRANQUILLITÉ – VACANCES

Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, remplissez le formulaire ci-dessous et rendez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie afin de vous inscrire à l'opération tranquillité vacances.

En cas de retour inopiné ou de modification de la date et/ou de la durée de vos congés, n'oubliez pas de prévenir votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie.

DEMANDEUR

NOM (en capitales) : _____ Prénom : _____

QUALITÉ : Particulier Commerçant

ADRESSE (N° - Voie - Lieu-dit, ...) _____

Code Postal : _____ Ville : _____

PÉRIODE D'ABSENCE

Du : _____ Au : _____

TYPE ET CARACTÉRISTIQUE DU DOMICILE OU DU COMMERCE

Maison Appartement Commerce

Etage : _____ N° de Porte : _____ Digicode : _____

Existence d'un dispositif d'alarme : OUI / NON

Si oui, lequel ? _____

PERSONNE À AVISER EN CAS D'ANOMALIE

Nom : _____ Prénom : _____

CP : _____ Ville : _____

 _____

Possède-t-elle les clés : OUI / NON

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Lieu de vacances : _____

Êtes-vous joignable pendant votre absence ?
OUI/NON

Si oui, à quelle adresse ? _____

 _____

Courriel : _____ @ _____

AUTRES RENSEIGNEMENTS À PRÉCISER

Le déclarant certifie l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

Il déclare : "Je m'engage à aviser le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie de tout retour anticipé."

Date :

Signature du demandeur :

1914 - 2014

Un siècle plus tard, de nombreuses cérémonies ont rappelé à notre mémoire la première guerre mondiale, conflit qui provoqua des millions de victimes. Notre commune a payé un lourd tribut au cours de ces hostilités. En effet, le monument aux morts nous rappelle que 17 caragoudais sont morts pour la France. A Caragoudes, qui comptait à l'époque 270 habitants environ, ces événements marquèrent durablement les esprits.

Voici l'histoire de l'un d'eux : il s'appelle Henri Fontorbes, il est né le 24 mars 1892 à La Salvetat, près de Caraman. Quand la guerre éclate, il est cultivateur, travaillant à la ferme de Las Planes à Caragoudes. Il perd la vie le 22 janvier 1916, fusillé par l'ennemi à Fourmies. La lettre, qu'il adresse à sa famille, en fin d'année 1914, représente un témoignage fort et émouvant de sa situation. Voici la copie intégrale de cette lettre :

« Signy le Bay le 9 décembre 1914

Chers parents

Voici bientôt 6 mois que je ne vous ai pas vu et même peut-être je n'aurai pas le bonheur de vous revoir enfin j'ai l'espoir quand même de vous revoir mais non pas encore.

Enfin voilà quelques renseignements de sur la guerre et sur moi.

Depuis le 22 août (1914) que nous nous sommes battus à Bertrix tout près de Neuf-Château en Belgique, et bien depuis nous avons perdu notre régiment et bien depuis lors nous sommes dans les bois parce que en Belgique il n'y a que de grandes forêts et alors l'ennemi nous a cerné et alors nous sommes étés pris dans un cercle et on nous tirait de tous les cotés.

Le combat a commencé à 2 heure du soir et il a duré jusque la nuit et alors moi je ne suis pas été blessé du tout mais je vous assure que les balles me sont passés près. Enfin le soir de la bataille nous étions huit et nous avons couché sous un sapin et ils passaient à 10 mètres mais je vous assure que nous n'avons pas bien dormi. Enfin nous y sommes restés 11 jours dans cette forêt et sans manger nous sommes restés 3 jours sans boire et 11 jours sans manger de pain rien que des biscuits que l'on a trouvé dans les sacs des morts.

enfin le 4ème jour après on a trouvé un petit champs de pomme de terre et alors on l'a traversé tout à plat ventre et on a rempli les musettes et une fois dans le bois on les mangeait crues et encore bien contents de les avoir trouvé . Enfin le 3 septembre nous sommes arrivés à Monthermé là on a eu un peu de quoi manger et de là nous sommes allés à Louzon et après nous n'avions pas pu aller plus loin et alors on s'est mis en civil et depuis nous sommes en civil dans les bois on voyage d'un village à l'autre il n'y a pas eu moyen de rejoindre les français autrement on l'aurait fait. Et maintenant nous sommes dans les Ardennes à un village qui s'appelle Signy le Bay mais nous sommes au milieu d'une forêt dans une cabane et là nous sortons pas du bois parce que à tout moment il en passe quelqu'un et même à Signy il y en a 60 au poste.

Et alors c'est les gens de Lalobe qui nous nourrissent et ensuite il y a un petit hameau que l'on appelle le Fourigan et alors ils nous donnent des choses aussi nous sommes 4 un de Marmande l'autre Breton l'autre des deux Sèvres et moi.

Nous travaillons là quelque peu, nous avons battu du blé à une femme qui est seule et puis nous faisons des paniers des balais des paillasses pour nous gaver de languir autrement vous pouvez croire que les jours sont longs sans rien faire. Enfin je crois que nous serons délaissés en peu de temps parce que on entend le canon pas bien loin du coté de Rethel, là il y a 3 mois qu'ils se battent à la même place .

Avant de partir au régiment vous disiez que s'il y avait une guerre elle ne durerait pas longtemps, je vous assure que moi je la trouve longue. Enfin je ne peux pas vous le conter tout parce que ça serait trop long mais si je sauve ma vie je vous le raconterai après la guerre.

Tout ce que je regrette en moi c'est de ne vous avoir pas vu avant de partir pour la guerre, vous pouvez croire que ça m'aurait fait plaisir de vous voir peut-être pour la dernière fois.

Enfin tout ce que je vous souhaite une bonne chance et ne vous faites pas de mauvais sang pour ça parce que si je reste il y aura plus que moi vous pouvez le croire. J'ai fait cette lettre en croyant de ne pas pouvoir en faire d'autres et alors je vais la remettre à une maison et alors après la guerre ils vous l'enverront ça sera toujours quelques mots de moi. Enfin vous souhaiterez bien le bonjour à tous les voisins de ma part si je ne reviens pas mais j'ai l'espoir de revenir.

Vous souhaiterez le bonjour à Marie et vous lui direz qu'elle ne se fasse pas de mauvais sang non plus. Enfin rien plus à vous dire pour le moment en attendant de vous revoir après la guerre,

Votre fils qui vous embrasse de loin et peut-être pour la dernière fois, le bonjour à toute la famille Votre fils dévoué pour la vie au revoir

Signé Henri Fontorbes »

Nous remercions sa famille ainsi que M. Didier Amans d'avoir mis à notre disposition le fruit de leurs recherches. Henri Fontorbes était l'oncle de Mme Odette Larroque épouse de M. Joseph Larroque dit Rossignol de Caraman.

Comité des fêtes de Caragoudes :

Chers Caragoudais, Caragoudaises,

Une nouvelle fois cette année, des changements ont eu lieu. Non pas dans le programme mais dans l'organisation et les nouveaux espaces.

La première nouveauté concerne les paiements des repas qui peuvent en avoir surpris certains. Après le constat que d'années en années, le nombre de membres du Comité des Fêtes diminue et, dans l'impossibilité d'assurer la tournée des jeunes, nous avons fait ce choix afin que seules les personnes s'inscrivant pour le repas payent. Toutefois, je remercie au nom du Comité des Fêtes, les familles de Caragoudes pour l'accueil et leur générosité tout au long de ces années écoulées.

Autre nouveauté de cette année que vous avez pu découvrir, une salle des fêtes bien plus accessible et fonctionnelle pour tous les âges. A cette occasion, l'équipe du comité des fêtes se joint à moi pour remercier M. le Maire et le conseil municipal pour la rénovation et le nouvel aménagement de notre salle municipale.

Mi-janvier nous nous sommes retrouvés autour de la traditionnelle galette des rois pour les vœux de la municipalité et des associations Caragoudaises et nous avons partagé le verre de l'amitié.

Le 23 mai et le 4 septembre marque le rendez vous des quineurs toujours aussi nombreux, attirés par les lots offerts et la bonne humeur.

Ce long week-end s'est poursuivi par le bal animé par l'orchestre Alain Braingay. Pas besoin de publicité, ses fans danseurs étaient toujours là.

Les pétanqueurs se sont retrouvés sur le même terrain agrandi de plusieurs mètres. Merci à ceux qui ont participé à son aménagement.

En fin d'après midi, l'apéritif et les bandas l'Entrain Narbonnais ont commencé à chauffer l'ambiance qui s'est poursuivie tout au long du repas moules frites, préparé par Pépito. Profitant de la bonne humeur des participants, Podium Délire a fait durer la soirée jusqu'au petit matin.

Suite à la messe du dimanche, nous nous sommes retrouvés pour un apéritif afin de clore les festivités 2014. L'après midi a été consacré au démontage des chapiteaux et rangement .Nous remercions le Conseil Municipal pour son aide efficace pour le montage et démontage tâche délicate et fatigante.

Après ce résumé de l'année 2014 , comment ne pas vous remercier vous ? Vous qui répondez présent aux manifestations, qui aidez de temps à autres, vous qui nous soutenez. Alors du fond du cœur, un grand merci !

Je souhaitais aussi remercier tous les membres du comité des fêtes, pour leur travail accompli, qui me soutiennent, et passent énormément de temps à la mise en place des animations et leur bon déroulement, alors oui, à vous aussi, un vrai vrai MERCI !

Nous vous attendons nombreux lors de l'assemblée générale

le vendredi 30 Janvier 2015

Nous vous souhaitons une très belle et heureuse année

2015

Loïc Séran

FOYER RURAL DE CARAGOUDES

L'année 2014 a été riche en moments chaleureux et conviviaux, à l'occasion de nos traditions caragoudaises, telles que l'échange des vœux avec la municipalité et les associations ou la mounjetade préparée par nos soins avec des produits du terroir.



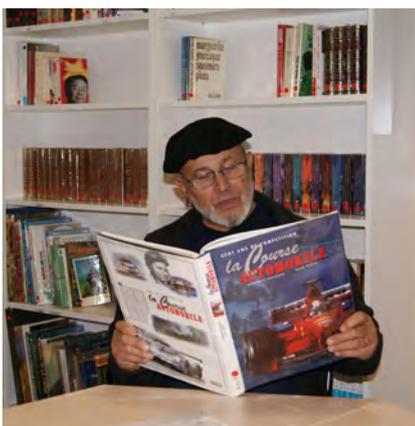
Avec la joyeuse équipe de gymnastes et la toute aussi joyeuse équipe de promeneurs qui découvrent leur commune et les alentours au gré de leurs sorties.



L'année 2014 a vu la réalisation du projet porté par le foyer de créer une bibliothèque dans la salle des associations de CARAGOUDES.

Après de longs mois passés à trier, classer et aménager, l'équipe du foyer est enfin prête à vous recevoir pour partager vos lectures... et pourquoi pas, simplement, un bon café !

MERCI! A vous tous qui, par vos dons, avez participé à la réalisation de ce projet.



**L'équipe du foyer
rural
vous souhaite
une très belle et
heureuse année 2015.**



FOYER RURAL DE CARAGOUDES



Vous pourrez profiter de la bibliothèque
les mardis de 17H00 À 19H00
et les samedis de 10H00 À 12H00
les premières et troisièmes semaines entières du mois.

L'adhésion annuelle est de 5 € par famille.



L'A.C.C.A de Caragoudes

Président, depuis 2010, de l'association de chasse, je viens ici vous apporter quelques nouvelles sur l'activité cynégétique dans notre secteur :

L'année qui vient de s'écouler a principalement été marquée par une belle ouverture pour la caille. Sur Caragoudes, Tarabel, Préserville, beaucoup de chasseurs se sont bien amusés. Cela dépend des années.

Quant aux lièvres, il semblerait qu'ils repartent en hausse.

Voici nos lâchers de gibiers 2014 : 80 unités de faisans et 100 unités de perdrix rouges. Total du coût 1634 euros. Mais il se trouve que, sur tout ce gibier, la moitié fut pour les buses et les renards.



Une battue au chevreuil et au renard sera organisée courant janvier.

Amis caragoudais, l'association de chasse communale vous présente ses meilleurs vœux, à vous et vos proches, pour cette année 2015.

Le président Gaston Cau

Caragoudes et la statue de la liberté

La statue de la liberté qui se trouve à l'entrée du port de New York est très célèbre dans le monde entier. Caragoudes est un peu moins connu. Pourtant il y a un lien entre les deux...

Ce monument fut conçu et fabriqué à Paris. La France en fit cadeau aux États Unis en souvenir de la déclaration d'indépendance et de l'amitié franco-américaine. La traversée de l'Atlantique de la statue démontée se déroula à bord du navire « Isère » .

Le gouvernement français confia la direction de cette mission au commandant Gabriel Lespinasse de Saune. Or il se trouve que ce militaire de carrière était aussi citoyen de Caragoudes.

La statue de la liberté fut inaugurée en 1886. Le monument a une hauteur de 93 mètres. Le sculpteur Bartholdi, créateur de l'oeuvre, offrit à Gabriel Lespinasse de Saune une réplique miniature en terre cuite. Une photographie de celle-ci est conservée dans la salle du conseil municipal de Caragoudes. Vous trouverez une copie de ce document à la page suivante.

Après ses multiples voyages, Gabriel Lespinasse de Saune prit sa retraite et devint maire de Caragoudes en 1912.

En 2014, pour marquer ce lien avec la statue de la liberté, un caragoudais, M. Michel Casado, artiste sculpteur, a eu l'idée, en partant d'un bloc de pierre, de reproduire la partie supérieure de la statue. Les photos, ci-dessous, vous montrent quelques étapes de ce travail long, difficile et minutieux. M. Michel Casado a décidé d'offrir cette oeuvre à la commune de Caragoudes. Ce bel objet trônera désormais dans la salle du conseil municipal.

Nous tenons à féliciter M. Michel Casado pour cette belle réalisation et nous le remercions profondément pour ce cadeau offert à notre collectivité.





Grillade du 6 juillet 2014



UN CIEL DE DÉCEMBRE SUR CARAGOUDES



BONNE ANNEE 2015